

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 10-17518 / 101251  
Philip Morris Products S.A., 2000 Neuchâtel  
tous les secteurs liés à la production: fabrication, préfabrication, assurance qualité (PQA), service technique, secteur nettoyage.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
480 H, 6 F  
01.02.2011–31.01.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-17809 / 101923  
Tornos SA, 2740 Moutier  
atelier d'usinage.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
120 H  
28.02.2011–28.02.2014 (Renouvellement)
- 11-17829 / 111256  
Elfix Production SA, 2304 La Chaux-de-Fonds  
Production: machines de transferts  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
18 H  
01.05.2011–30.04.2014 (Renouvellement)

### Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-17810 / 101923  
Tornos SA, 2740 Moutier  
usinage: 12 centres d'usinage CNC et leur alimentation automatique / fabrication  
flot A centre AXA.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H  
28.02.2011–28.02.2014 (Renouvellement)

### Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 11-17813 / 112317  
Blue Butterfly SA, 1202 Genève  
département informatique: interventions lors de problèmes techniques sur les  
équipement et applications informatiques de leurs clients.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
11.02.2011–28.02.2014 (Nouveau permis)

### **Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 11-17812 / 110943  
022 Télégenève SA, 1201 Genève  
département Système d'Information et Maintenance Informatique: interventions  
lors de problèmes techniques sur leurs équipements et applications informatiques.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
01.01.2011–31.12.2013 (Nouveau permis)

### **Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 10-17603 / 112276  
Società consortile valdostana Condotta-Cossi a R. L., 1946 Bourg-St-Pierre  
creusage de la galerie de sécurité au tunnel du Grand Saint-Bernard  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
56 H  
20.01.2011–31.12.2013 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

1<sup>er</sup> mars 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail